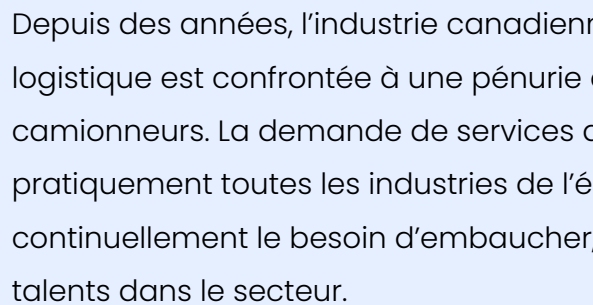


Résumé



Depuis des années, l'industrie canadienne du camionnage et de la logistique est confrontée à une pénurie de main-d'œuvre, en particulier de camionneurs. La demande de services de camionnage, qui soutiennent pratiquement toutes les industries de l'économie canadienne, alimente continuellement le besoin d'embaucher, de former et de garder en poste des talents dans le secteur.

Alors que l'économie canadienne se remettait de la pandémie de la COVID-19 et que la congestion de la chaîne d'approvisionnement mettait en lumière l'importance du bon fonctionnement des chaînes d'approvisionnement, les employeurs du secteur du camionnage et de la logistique se sont trouvés confrontés à une concurrence de plus en plus vive pour recruter des travailleurs.

Ils n'étaient plus en concurrence avec un transporteur de camions rival pour attirer les talents. Les postes vacants atteignant des sommets inégalés, les employeurs des secteurs du camionnage et de la logistique se trouvaient face à des fabricants, des entreprises de construction, des sociétés de distribution locales et une longue liste d'autres entreprises ayant des postes à doter.

En même temps, les employeurs du secteur du camionnage et de la logistique ont dû faire face à des limites connues, notamment le vieillissement de la main-d'œuvre, un bassin de conducteurs très homogène, une rotation persistante du personnel et la nécessité d'avoir des normes plus élevées en matière de gestion des ressources humaines.

Quelle est la réponse des employeurs du secteur du camionnage et de la logistique ?

Le présent rapport, basé sur notre dernière initiative en matière d'information sur le marché du travail (IMT), contribue à répondre à cette question. Il propose également une évaluation des besoins en main-d'œuvre de l'industrie pour le reste de la décennie.

Analyse post-pandémie

Notre nouvelle IMT cible les problèmes du marché du travail après la pandémie et prolonge nos prévisions de l'offre et de la demande de main-d'œuvre jusqu'en 2030. Elle combine les dernières données de Statistique Canada et de Transports Canada avec les résultats d'un sondage exhaustif mené en 2023 auprès des employeurs du secteur du camionnage et de la logistique.

L'IMT renouvelée montre plusieurs changements importants dans l'industrie depuis notre précédent rapport en 2019 :

- ✘ Davantage de femmes, de jeunes et de résidents non permanents entrent sur le marché du travail du secteur.
- ✘ Moins d'employeurs s'attendent à ce que la pénurie de camionneurs soit leur principal défi dans les mois à venir.
- ✘ La proportion d'employeurs déclarant des pertes de ventes ou des baisses de revenus dues à la pénurie de conducteurs a diminué.

Malgré des progrès encourageants, le secteur a encore besoin de soutien :

- ✘ La plupart des employeurs déclarent avoir besoin d'aide pour trouver tous les travailleurs dont ils ont besoin.
- ✘ Une entreprise sur quatre devra probablement retarder ses projets d'expansion parce qu'elle ne peut pas embaucher suffisamment de conducteurs.
- ✘ La plupart des employeurs s'attendent à ce que le recrutement et le maintien en poste des conducteurs soient « très » ou « extrêmement » difficiles au cours des six prochains mois.
- ✘ L'inquiétude concernant la formation adéquate des employés non conducteurs pas s'est accrue.

La demande de travailleurs augmentera jusqu'en 2030.

Le besoin de travailleurs dans les secteurs du camionnage et de la logistique augmentera jusqu'en 2030

- ✘ En cas de statu quo, notre perspective la plus optimiste est que l'industrie devra recruter, former et intégrer plus de 10 300 nouveaux travailleurs.
- ✘ Si les employeurs ne sont pas aidés à attirer et à garder en poste davantage de travailleurs, le nombre de postes vacants dépassera 40 400 d'ici à 2030.
- ✘ La réserve de candidats expérimentés potentiels s'élèvera à moins d'une personne par emploi vacant (0,74 personne/emploi vacant).



Les ressources sont disponibles et nécessaires

Heureusement, les employeurs du secteur du camionnage et de la logistique ont accès à des ressources qui peuvent les aider à attirer les travailleurs dont ils ont besoin. Par exemple :

- ✦ Si le secteur mettait en œuvre des initiatives permettant d'attirer 15 % de nouveaux travailleurs et de réduire de 10 % le roulement volontaire des conducteurs, le nombre de postes vacants diminuerait de 39 % pour atteindre 24 500.
- ✦ Le nombre de demandeurs d'emploi expérimentés par poste vacant passerait à 1,4 d'ici à 2030, ce qui réduirait la pression exercée pour trouver et former de nouveaux travailleurs.

Bien que la pandémie ait été un choc pour les employeurs du secteur du camionnage et de la logistique, d'autres facteurs pourraient s'avérer tout aussi transformateurs. Par exemple, alors que le Canada se prépare à l'économie verte, nous devons évaluer l'évolution des besoins en main-d'œuvre du secteur du camionnage et de la logistique. Et il est toujours possible qu'un événement perturbe les chaînes d'approvisionnement et amplifie le besoin de travailleurs.

Le présent rapport met en évidence la manière dont le secteur fait face à une combinaison de défis anciens et de besoins en constante évolution. Bien que chaque entreprise ait une approche unique, le secteur du camionnage et de la logistique doit continuer à rechercher, à planifier et à promouvoir les pratiques en matière de ressources humaines afin de former la future main-d'œuvre et de protéger l'économie du Canada.





Vous cherchez d'autres ressources sur l'IMT ?

L'information sur le marché du travail de RH Camionnage Canada est essentielle pour s'assurer que la main-d'œuvre est prête et capable de maintenir le Canada en mouvement. En plus des rapports périodiques complets, nous publions des aperçus trimestriels du marché du travail et des rapports spéciaux sur les postes vacants.

Consultez notre site Web ou communiquez avec nous directement pour obtenir plus de renseignements.

104-720, chemin Belfast
Ottawa (Ontario)
K1G 0Z5

613-244-4800
theteam@truckinghr.com

truckinghr.com

Si vous faites référence aux renseignements présentés dans le présent rapport, veuillez citer RH Camionnage Canada, ou utiliser la référence suivante :

RH Camionnage Canada. (2024).

Stimuler le progrès : La nouvelle voie à suivre, mars 2024. Ottawa : RH Camionnage Canada.

Ce projet est financé en partie par le Programme d'appui aux initiatives sectorielles (PAIS) du gouvernement du Canada. Les opinions et interprétations contenues dans cette publication sont celles de l'auteur et ne reflètent pas nécessairement celles du gouvernement du Canada.

Ce projet est financé en partie
par le gouvernement du Canada.

Canada 